



Associations

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2023

A retourner au plus tard le 5 octobre 2022

REMARQUES IMPORTANTES

- 1° Seules peuvent obtenir une subvention les associations déclarées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901.
- 2° Pour permettre à l'assemblée de statuer en toute connaissance de cause, l'association doit fournir à l'appui de sa demande de subvention et indépendamment des renseignements devant figurer sur cet imprimé, **la copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale accompagnée du rapport d'activité et du rapport financier** (comptes locaux pour les associations nationales).

ORGANISME DEMANDEUR (Titre en entier et en lettres capitales). En cas de changement récent, indiquer également les précédents titre et siège social.

.....

SIÈGE SOCIAL :

.....

Téléphone :

Courriel :

Date et numéro de récépissé de déclaration :

(Loi du 1^{er} juillet 1901)

Date d'insertion au Journal Officiel :

BUTS DE L'ORGANISME (tels qu'ils résultent des statuts) : derniers statuts à joindre

.....

Joindre un relevé d'identité bancaire dans tous les cas



COMPÉTENCE GÉOGRAPHIQUE

Association locale (1).....

Association départementale (2)

Association régionale (3)

Association nationale (3)

(1) Préciser si l'association est rattachée à une association ou fédération départementale, régionale ou nationale et laquelle (titre et siège social).

(2) Préciser les associations locales rattachées.

(3) Préciser si l'association regroupe des associations locales ou départementales et lesquelles (titre et siège social).

NOMBRE D'ADHÉRENTS :

Bois-Colombiens	Non Bois-Colombiens	Total

NOMBRE DE SALARIÉS (dont équivalent temps plein) :

MONTANT ANNUEL DES COTISATIONS :

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



RÉSULTATS PRÉVISIONNELS DE L'EXERCICE 2022

du au (1)

RECETTES		DÉPENSES	
Trésorerie au 01/01/2022 (1)	Salaires et charges salariales
État	Frais généraux administratifs et de fonctionnement
Hauts-de-Seine	Achat de matériel et d'équipement
Subventions directes		Dépenses des manifestations
Autres départements	Frais de déplacements
Bois-Colombes	Dépenses diverses (à préciser)
Autres
Subventions indirectes (prêt de salle, car, travaux de communication...)
Cotisations
Recettes des manifestations collecte, quêtes, tombolas	Subventions indirectes (prêt de salle, car, travaux de communication...)
Recettes diverses voyages, participations week-end, équipements
TOTAL DES RECETTES	TOTAL DES DÉPENSES

(1) Dates à modifier dans le cas où l'exercice ne coïncide pas avec l'année civile

PROJETS RÉALISÉS EN 2022 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2023
du au (1)

RECETTES		DÉPENSES	
Trésorerie au 01/09/2022 ⁽¹⁾	Salaires et charges salariales
Trésorerie prévisionnelle au 01/01/2023 ⁽¹⁾	Frais généraux administratifs et de fonctionnement
État	Achat de matériel et d'équipement
Hauts-de-Seine	Dépenses des manifestations
Subventions directes	Frais de déplacements
Autres départements	Dépenses diverses (à préciser)
Bois-Colombes
Autres
Subventions indirectes (prêt de salle, car, travaux de communication...)
Cotisations
Recettes des manifestations collecte, quêtes, tombolas	Subventions indirectes (prêt de salle, car, travaux de communication...)
Recettes diverses voyages, participations week-end, équipements
TOTAL DES RECETTES	TOTAL DES DÉPENSES

(1) Dates à modifier dans le cas où l'exercice ne coïncide pas avec l'année civile

PROJETS PRÉVUS EN 2023 :

.....

SUBVENTION DEMANDÉE POUR 2023 : €

Nous déclarons sur l'honneur que ces renseignements correspondent à la réalité

Fait à le
*Inscrivez vos noms en lettres capitales **et signez***

Le président :

Le trésorier :